



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 28 MARS 2025

247, rue St Jacques 75005 PARIS

PRESENTS :

Prénom NOM		REGION
Alain ALEXANDRE	honoraire	Ile de France (<i>voix consultative</i>)
Marie-Pierre BAUCHET-IZOARD	1 pouvoir	Auvergne Rhône Alpes
Renaud BELLIERE		Hauts-de-France
Nicolas BUAL (<i>Trésorier adjoint</i>)		Ile de France
Claude BUCHER		Est
Philippe COMBES		Occitanie
Frédéric DENISART	1 pouvoir	Hauts-de-France
Jean-Marc DHOUILLY	honoraire	Hauts-de-France (<i>voix consultative</i>)
Marc DUCOURNEAU	Membre d'honneur	Ile de France (<i>voix consultative</i>)
Pascal FABRE		Individuel
Eric GUILLOT		Hauts-de-France
Liliane IDOUX	1 pouvoir	Ile de France
Jean-Emmanuel JAQUARD		Ouest
Michel JEMMING		Est
Franck KAFTAN		Nouvelle Aquitaine
Claude LE BIGOT	1 pouvoir	Ile de France
Francis LONGUEPEE (<i>Trésorier</i>)		Ile de France
Pascal MEIGNEN	4 pouvoirs	Ouest
Christina MILEA		Ile de France
Claude PASCAL		Auvergne-Rhône-Alpes
Céline PERRET-ACKNIN	2 pouvoirs	Ile de France
Céline PETREAU	1 pouvoir	Nouvelle Aquitaine
Frédéric POKRYWKA		Est
Philippe RIVOIRARD		Ile-de France
Hervé RODROGUEZ	6 pouvoirs	Occitanie
Denis SAVARINO		Hauts de France
Sophie SOULIER DEBAVELAERE (SG)	2 pouvoirs	Hauts de France
Lin TANKE GUIMEJA		Hauts de France
Sylvie THIENOT		Ile de France
Chahrazad TOMA-VAstra		Ile de France
Huguette VERNAY (P)	12 pouvoirs	Auvergne-Rhône-Alpes
Philippe WITT (PJ)	2 pouvoirs	Occitanie

Soit 32 présents, dont 3 membres qui ne votent pas (Alain ALEXANDRE, Jean-Marc DHOUILLY, qui sont honoraires et Marc DUCOURNEAU, membre d'honneur) = **29 membres présents à voix délibérative.**

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

ABSENT	POUVOIR à	ABSENT	POUVOIR à
ALIBERT-SENS Charles-Louis	H. RODRIGUEZ	KABOK Franck	H VERNAY
AMBAL Hervé	Ph. WITT	LIEN-BOWANTZ Martine	S SOULIER D
CARRERE Jean-Baptiste	H VERNAY	LOUKAKOU Brice	P MEIGNEN
CHAZAL Michèle	S SOULIER	MANGIONE Céline	MP BAUCHET-I
CLEMENSON Maxime	H VERNAY	MULS Oliver	F DENISART
COULOMBEL Gérard	H VERNAY	NEBOUT Stéphane	H VERNAY
CREAC'H Amélie	P MEIGNEN	PELLEGRINI Michela	C PERRET-A
CROCHELET Pierre	CI LE BIGOT	PROT Gilles	H VERNAY
D'ESPARBES Jean Louis (PC)	H VERNAY	SCHIMPL Sabine	H VERNAY
DESERT François-Xavier	Ph. WITT	SOULAS Jean-Jacques	C PETREAU
FABRE Clément	H RODRIGUEZ	TAVEAU Eric	H. RODRIGUEZ
FLAMENT Jean-Louis	H VERNAY	TIJARDOVIC Pétronille	C PERRET-A
GUFFROY Jean-Luc	H VERNAY	TREBEL Christine	L IDOUX
GUILLOT Julien	P MEIGNEN	URVOAS Fabienne	H VERNAY
HUBERT Aurélien	P MEIGNEN	ZACHAREWICZ Jean	H RODRIGUEZ
INISAN Elian	H. RODRIGUEZ		
JAMAR Olivier	H VERNAY		

Précisions importantes : Les pouvoirs en blanc ont été attribués à la présidente.

Ne sont pris en compte que les pouvoirs délivrés nominativement à un membre actif présent physiquement à l'assemblée et signé de la main de celui qui donne pouvoir.

Tout nouveau membre inscrit fin 2024 présent n'a de voix délibérative que s'il a réglé la cotisation en 2024

Soit 32 pouvoirs reçus valides, à voix délibérative = 32 pouvoirs donnés à des membres à voix délibérative présents.

29 membres présents à voix délibérative + 32 pouvoirs = 61 votants

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

La Présidente, Huguette VERNAY, accueille les membres de l'assemblée, les remercie de leur présence ; Huguette VERNAY déclare ouverte l'Assemblée Générale 2025 du CNEAF.

DECOMPTE DES POUVOIRS ET VERIFICATION DU QUORUM¹ :

Le Règlement Intérieur précise en son article 4C que l'assemblée ne délibère que si le quart de ses membres, présents ou représentés, est réuni.

A l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Les membres ayant voix **délibérative** au 31 décembre 2024, c'est-à-dire les membres **actifs** à jour de leur **cotisation 2024** et pouvant voter **sont au nombre de 217**

Les membres qui ne peuvent voter (9 sur les 226* de la liste établie au 31.12.2024) **sont** :

- Les 7 membres honoraires : Delcourt, Dhouailly, Orins, Alexandre, Grenade, Leverrier, Lourdeau
- Un membre d'honneur à voix consultative : Ducourneau

¹ Listing complet des présents, décompte des pouvoirs et votes des résolutions 1 à 6 tenus à disposition

Le quorum est donc fixé à 55 membres présents ou représentés
(25 % des 218 membres à voix délibérative)

Le décompte des présents actifs (29) et des pouvoirs valides (32) fait apparaître un total de 61. Le quorum est atteint. L'Assemblée peut valablement délibérer.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AGO 2024 :

Le PV de la précédente AG 2024 a été communiqué par e-mail avec la convocation.

→ 1ère résolution :

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE :

La secrétaire générale, Sophie SOULIER DEBAVELAERE, donne lecture du rapport d'activités du collège national (CNEAF) et des collèges régionaux (CREAs)

MEMBRES 2024 :

Au 31 décembre 2024, nous étions 217 membres, dont 9 membres honoraires

Section judiciaire : 187 membres

Section conseil : 30 membres (non-inscrits sur liste ou tableau d'experts judiciaires)

REUNIONS DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **Conseil d'administration du CNEAF** s'est réuni à 4 occasions :

- le 21 février 2024 (à la SFA à Paris) ;
- le 20 juin 2024 (à la SFA à Paris) ;
- le 03 octobre 2024 (à LILLE) ;
- le 29 novembre 2024 (à la SFA à Paris) ;

Le **Bureau** s'est réuni à 8 reprises :

- le 29 janvier 2024 (en visioconférence)
- le 25 mars 2024 (en visioconférence)
- le 17 mai 2024 (à la SFA à PARIS)
- le 07 juin 2024 (au CROA à LYON)
- le 09 juillet 2024 (en visioconférence)
- le 19 septembre 2024 (en visioconférence)

- le 21 novembre 2024 (en visioconférence)
- le 18 décembre 2024 (en visioconférence)

LES ACTIVITES REGIONALES :

— **En région ALSACE** : CREAE

L'année 2024 a commencé avec 11 membres.

L'AGO s'est tenue le 1^{er} mars 2024, suivie d'une AGE (adoption des nouveaux statuts et du RI et changement de nom : CREAE (Collège régional des Architectes experts de l'Est)
Deux réunions de bureau / CA se sont tenues

Activités :

- Réunion le 31 mai : réunion organisée afin de définir une ligne d'action : relance des experts-café, envisager des rencontres Experts / Avocats / Architectes, mettre sur pied des conférences Experts / Avocats / Architectes

A retenir : tout au long de l'année, collaboration avec le CROA pour promouvoir l'expertise architecturale.

Le CREAE a rencontré des difficultés d'indisponibilité de plusieurs membres et a dû annuler deux experts-café ; ainsi que des difficultés portant sur le lieu de réunion en raison de l'indisponibilité des locaux du CROA en travaux.

Projet 2025 : organisation de 4 experts-café

— **En région ILE DE FRANCE** :

Deux à trois CA et 4 réunions de bureau se sont tenus en 2024

Activités :

- organisation d'un bistrot expert tous les 1^{ers} mardis de chaque mois dans un restaurant (réunion conviviale qui regroupe 15/20 experts pendant 2 heures en présence de 2 magistrats) sur des sujets techniques, sur les difficultés rencontrées en expertise etc...

- Organisation en avril 2024 d'un voyage en Ecosse sur les pas de Charles Rennie Mackintosh

- Préparation du congrès 2025 à Paris sur le thème de la Réversibilité des bâtiments depuis le congrès de Lille, mise en place d'un comité d'organisation de 20 personnes

— **En région HAUTS-DE-FRANCE** :

Deux CA et 3 réunions de bureau se sont tenus

L'AGO s'est tenue le 16 avril, au Grand-Hornu (Belgique)

Activités :

Réunions mensuelles avec l'intervention technique ou juridique sur différents thèmes

16 janvier : Réunion mensuelle et exposé sur les audits énergétiques.

13 février : exposé sur les cavités et catiches de la métropole lilloise

16 mars : Organisation du congrès national du CNEAF.

11 juin : réception en présence d'avocats et de magistrats pour la passation de présidence
10 septembre : réunion mensuelle pour la préparation du congrès
3-4 octobre : Congrès national du CNEAF.
16 novembre : réunion mensuelle sur la mitoyenneté par un géomètre-expert, expert judiciaire
16 décembre : réunion mensuelle sur le thème des mesures de péril ordinaire et imminent
Réunions de préparation du congrès 2024 : avec les intervenants et avec les différents groupes de travail, réunions qui se sont intensifiées en septembre et octobre.

L'année 2024 a vu la poursuite des bonnes relations avec la CECAD, la CECAAD, et avec les magistrats du TJ de Lille qui font régulièrement l'honneur de leur présence lors des événements organisés par le CREA.

— **En région OUEST :**

Un CA s'est tenu le 25 octobre 2024.

L'AGO s'est tenue le 12 avril, à Lorient avec l'élection d'un nouveau bureau.

Activités :

05 mars : Formation sur le contrat de construction de maison individuelle à la FFB

20 avril : Participation au colloque du Barreau de Nantes / CROAPL sur le thème « Mission de maîtrise d'œuvre : Ensemble relevons le défi »

20 septembre : journée de rentrée avec visite du laboratoire RINCENT et sortie en bateau

10 novembre : Formation « comprendre la migration de la vapeur d'eau » au CROAPL

6 décembre : colloque annuel sur le thème « Dommages et réparation : du fait générateur à la juste réparation »

Un groupe d'échanges WhatsApp permet les échanges entre collégiens sur des sujets divers liés à des questions d'ordre juridique, technique ou procédural existe depuis 2021.

— **En région Nouvelle Aquitaine :**

L'AGO s'est tenue le 20 septembre, 7 membres sur 11 étaient présents.

Activités :

15 novembre : visite du chantier de la flèche Saint-Michel, avec un ingénieur structure et un compagnon de Saint Jacques, suivie d'un déjeuner.

— **En région OCCITANIE :**

L'année 2024 a commencé avec 26 collégiens.

En janvier, il y a eu l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau bureau.

Un CA s'est tenu le 25 octobre 2024.

L'AGO s'est tenue le 27 novembre.

Activités :

Des réunions mensuelles se tiennent les derniers mercredis de chaque mois, en présentiel dans les locaux de l'ordre et en visioconférence pour les confrères éloignés.

29 février : la gestion financière de l'expertise

27 mars : présentation des comptes du CREA et retour sur l'AG du CNEAF

+ réunion thématique de la gestion administrative de l'expertise et d'Opalex

+ réunion technique : les diagnostics immobiliers et les DPE

29 mai : le diagnostic et le risque structurel

26 juin et 31 juillet : les experts confirmés répondent aux nouveaux experts sur le thème « organisation de l'expertise, le projet de rapport et le rapport d'expertise »

26 septembre : utilisation des logiciels d'intelligence artificielle dans la rédaction des rapports d'expertise

30 octobre : le drainage des bâtiments

— **En région AUVERGNE RHONE-ALPES :**

Le CREA Aura a tenu son AGO en deux temps le 14 mai 2024 au Château des Comtes de Challes, le bureau a été renouvelé et une nouvelle présidente élue et le 2 juillet (présentation des comptes).

Activités :

09 janvier : formation sur le réemploi des matériaux avec visite de la plateforme ENFIN ! REEMPLOI

05 mars : Formation « Le comportement de l'expert en situation conflictuelle ou la recherche de l'équilibre entre bienveillance et fermeté »

03 septembre : Formation « Comment l'IA peut-elle devenir un outil pour l'expertise »

05 novembre : retour d'expérience & échanges entre experts

→ **2^e résolution** : Le rapport moral est mis aux voix.
Quitus est donné à l'unanimité à la secrétaire générale et au conseil d'administration.

RAPPORT FINANCIER :

En préambule, Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été élaborés et remis par notre expert-comptable :

La Fiduciaire de la Brie, 37 rue Clément Ader, BP 70005, 77230 DAMMARTIN-EN-GOËLE–
Correspondant M. VAN MOORLEGHEM Cyril.

Les comptes annuels ont été présentés selon les mêmes règles et méthodes que celles appliquées pour les exercices précédents. Ces règles et méthodes sont énoncées dans l'annexe des comptes. Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion financière de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le rapport financier du CNEAF est présenté par le trésorier Francis LONGUEPEE, le bilan a été envoyé tardivement, la veille de l'assemblée générale.

Le trésorier a repris les grandes lignes des bilans et des comptes de l'année 2024, le détail est annexé à ce procès-verbal.

Pour l'année 2024, le bilan est positif avec un résultat net d'environ 7 700 euros.

Le congrès a également été bénéficiaire d'environ 7 500 €, avant rétrocession au collège régional. Il est rappelé qu'il est prévu que lorsque le congrès est bénéficiaire il y a une rétrocession de 20 % au collège régional organisateur.

Les formations ont été largement bénéficiaires en 2024 avec 22 813 €.

Ce sont les formations qui permettent d'arriver à un équilibre financier, les cotisations à elles seules ne le permettent pas.

Concernant les comptes bancaires, il est précisé que le CNEAF a quatre comptes bancaires : un compte courant, deux comptes épargne et un compte spécial pour le congrès.

Au 31 décembre 2024, il y avait environ 222 000 € sur la totalité des comptes.

Il est précisé par le trésorier que pour le congrès, il y a une facture de 10 060 € correspondant à la location de la salle qui n'a été payée qu'en 2025 en raison d'un souci de récupération de facture (montant pris en compte dans le bilan annoncé).

	2025 (prév.)	2024	2023
PRODUITS			
Cotisations des collégiens	47 000,00 €	46 498,00 €	41 260,00 €
Participation TRNTJ	2 500,00 €	2 320,00 €	4 080,00 €
Inscription formations	76 000,00 €	75 590,00 €	52 050,00 €
Inscription Congrès et exposants	74 000,00 €	69 235,00 €	46 309,00 €
Subventions CNOA, MAF	16 000,00 €	24 000,00 €	23 500,00 €
reprises sur amortissement et transfert de charges	14 000,00 €	14 024,21 €	4 343,00 €
Produits financiers	5 000,00 €	4 924,47 €	
Divers	950,00 €		7 735,00 €
TOTAL PRODUIT	235 450,00 €	236 591,68 €	179 277,00 €

CHARGES			
Charges bureau, assurances, location	27 000,00 €	23 802,52 €	29 551,00 €
Services extérieurs (honoraires)	12 000,00 €	12 311,42 €	3 918,00 €
voyages et déplacements	2 000,00 €	2 063,83 €	
Déplacement, hébergement, réception	12 000,00 €	10 915,61 €	
Salaires et Charges salariales	82 000,00 €	75 835,09 €	76 834,00 €
Charges formations	27 000,00 €	26 394,90 €	31 432,00 €
Charges congrès	60 000,00 €	60 992,73 €	60 317,00 €
Charges TRNTJ	5 000,00 €	6 272,31 €	
Dotation aux amortissements	1 200,00 €	1 192,32 €	
Charges Exceptionnelles sur opération de gestion	- €	8 000,00 €	
Divers	1 000,00 €	1 050,98 €	
TOTAL CHARGES	229 200,00 €	228 831,71 €	202 052,00 €

RÉSULTAT	6 250,00 €	7 759,97 €	-22 775,00 €
-----------------	-------------------	-------------------	---------------------

Les formations

Les formations représentent 60 590 € de rentrée, les charges s'élèvent à 37 777 €

Pour ce qui est des formations, le plafond de ce qui est autorisé pour rester au régime associatif actuel est quasiment atteint, au-delà il faudrait passer à un statut avec TVA.

Pour l'instant, on répond à toutes les demandes qui nous sont faites. Pour rappel il a été décidé en Conseil d'administration, en cas de demande plus importante, de privilégier les candidatures des architectes, puis de privilégier les professions du bâtiment.

Pascal MEIGNEN a posé la question de l'augmentation des charges de location pour les formations qui sont passées de 9 619 € en 2023 à 14 063 € en 2024, alors que les lieux sont restés les mêmes.

Les subventions

Les subventions reçues sont de 8 000 € par l'Ordre des Architectes et de 16 000 € par la MAF.

Le CNOA n'a pas versé de subvention en 2023 et a versé la subvention de 2024 début 2025.

Le bureau travaille actuellement à mettre en place une convention avec le CNOA afin de pérenniser le principe de la subvention annuelle.

En 2023 la demande a bien été faite au CNOA, mais il a été demandé au collège de mettre en place cette convention, cette démarche n'a pas abouti et il n'y a pas eu de réclamation faite auprès du CNOA.

Il est également possible que les CREAs sollicitent directement les CROA pour des demandes de subventions régionales, ce qui se faisait auparavant.

Auparavant l'attribution des subventions se faisait de manière automatique après sollicitation annuelle justifiée du CNEAF, aujourd'hui il est demandé qu'une convention soit établie qui précise la contrepartie à cette subvention.

Historiquement la subvention était de 30 000 €, elle est passée à 15 000 € en 2010-puis a baissé régulièrement pour être à hauteur de 8 000 € depuis 5 ans.

La subvention de la MAF est restée à peu près stable, une convention a été signée avec la MAF en fin d'année 2024.

A ensuite été évoquée la difficulté des CREAs pour fonctionner financièrement, notamment concernant la location des salles.

Les ressources des collèges régionaux sont

- les cotisations,
- la réalisation de formations payantes sous l'égide du CNEAF (avec référencement QUALIOP) qui peuvent être ouvertes aux architectes non experts.
- Il est possible de faire des formations sous l'égide du CNEAF, par exemple sur l'IA, ou d'autres sujets, qui pourraient tourner dans les régions.

Les formations initiales à l'expertise ont vocation à rester à Paris, sauf exception.

→ La **3e résolution** est mise aux voix.

Les comptes du BILAN 2024 sont approuvés à l'unanimité.

FIXATION DE LA COTISATION 2026 SUR PROPOSITION DU TRESORIER :

Le trésorier propose que les montants de cotisations 2026 restent inchangés par rapport à l'année 2025

- Membres actifs : 245 €
- Membres honoraires : 22 €
- Postulants : 200 €
- Postulants ayant fait la formation initiale à l'expertise du CNEAF : 145 €, si la formation a été faite dans les 2 ans qui précèdent la demande

→ La **4e résolution** est mise aux voix.

Elle recueille une abstention, la proposition de fixation de la cotisation est adoptée à la majorité

AFFECTATION DU BENEFICE 2024 :

Le trésorier propose d'affecter le bénéfice au fonds de réserve.

→ La **5e résolution** est mise aux voix.

L'affectation du bénéfice au fonds de réserve est approuvée à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2025 :

Le trésorier propose un budget 2025 à peu près équivalent à celui de 2024, en augmentant légèrement le poste « produits » du congrès à Paris. (proposition en page 7).

Pour ce qui est des dépenses, le trésorier a provisionné un montant supérieur en salaire et charges, en prévision des dépenses liées au départ potentiel de Françoise RIEU.

Le budget prévisionnel a été établi avec un bénéfice de 6 250 €.

Il est précisé que les formations CIVILE 1 de 2025 sont en partie remplies et qu'il y a 9 demandes pour la formation CONSEIL de juin prochain.

→ La **6e résolution** est mise aux voix.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT PAR TIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Au 30 novembre 2024, la prévision du renouvellement du CA se fait à partir du nombre de collégiens par CREA et règles de pourvoi en conseillers (un représentant par tranche de 10 membres actifs)

COLLEGES REGIONAUX	NOMBRE DE MEMBRES A JOUR DE LEUR COTISATION	DONT MEMBRES HONORAIRES	NOMBRE DE MEMBRES ACTIFS	NOMBRE DE CONSEILLERS SUIVANT REGLE	CONSEILLERS AU 01/01/2025
AUVERGNE RHONE ALPES	22	0	22	3	3
EST	11	0	11	2	2
HAUTS DE FRANCE	46	3	43	5	4
ILE DE FRANCE	59	5	54	6	6
NOUVELLE AQUITAINE	11	0	11	2	2
OCCITANIE	28	0	28	3	3
OUEST	33	0	33	4	4
INDIVIDUELS	16	0	16	1	1
TOTAL	226	8	218	26	25

En 2025, 6 conseillers sont sortants, 1 conseiller est démissionnaire et le CREA Hauts-de-France dispose d'un siège supplémentaire en raison de l'augmentation du nombre de ses membres, 8 sièges sont à pourvoir :

- 0 sortant en Est : 0 siège à pourvoir.
- 0 sortant en Auvergne-Rhône-Alpes : > 0 siège à pourvoir.
- 1 sortant en Ile de France : Christiana MILEA > 1 siège à pourvoir.
- 0 sortant en Occitanie : 0 siège à pourvoir.
- 1 sortant en Ouest : Yann Guillot > 1 siège à pourvoir.
- 2 sortants en Hauts de France + 1 démissionnaire et 1 siège supplémentaire : Claude Druckè, Marie-Françoise Cugnet > 4 sièges à pourvoir.
- 1 sortant en Nouvelle Aquitaine : François-Xavier DESERT > 1 siège à pourvoir.
- 1 sortant en individuels : Pascal FABRE > 1 siège à pourvoir.

Ce renouvellement d'un tiers du CA a fait l'objet d'un vote par correspondance dématérialisé avec l'assistance du prestataire ILOT FORMATION qui nous en a transcrit le résultat.

Les membres élus sont les suivants

CREA et INDIVIDUELS DU CNEAF	MEMBRES ELUS	MEMBRES NON ELUS
CREA HdF	DENISART Frédéric HACCART Jean-Louis SAVARINO Denis TANKE Lin	0
CREA IdF	MILEA Christiana	0
CREA OUEST	GUILLOT Yann	0
CREA NA	DESERT François-Xavier	0
INDIVIDUELS	FABRE Pascal	0
TOTAL	8	0

Au terme de son renouvellement par 1/3, la composition du nouveau Conseil d'Administration, composé de 38 membres, en 2025 est la suivante : (voir page suivante) /

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres élus

		Renouvelable en
<i>INDIVIDUELS :</i>	Pascal FABRE (J)	2028
<i>AUVERGNES RHONE ALPES :</i>	Marie-Pierre BAUCHET-IZOARD (J)	2026
	Véronique DROIN (J)	2026
	Céline MANGIONE (J)	2027
<i>EST :</i>	Claude BUCHER (J)	2028
	Gérard COULOMBEL (J)	2026
<i>HAUTS DE FRANCE :</i>	Frédéric DENISART (J)	2028
	Jean-Louis HACCART (J)	2028
	Denis SAVARINO (J)	2028
	Sophie SOULIER-DEBAVELAERE (J)	2027
	Lin TANKE (J)	2028
<i>ILE DE FRANCE :</i>	Nicolas BUAL (J)	2027
	Francis LONGUEPEE (J)	2026
	Christiana MILEA (J)	2028
	Philippe RIVOIRARD (J)	2027
	Céline PERRET-ACKININ (J)	2027
	Chahrazad TOMA-VASTRA (C)	2027
<i>NOUVELLE AQUITAINE :</i>	François-Xavier DESERT (J)	2028
	Franck KAFTAN (J)	2027
<i>OCCITANIE :</i>	Philippe COMBES (J)	2027
	Jean-Louis D'ESPARBES (C)	2026
	Philippe WITT (J)	2027
<i>OUEST :</i>	Antoine MARTIN-RIVIERE (J)	2026
	Fabienne URVOAS (J)	2026
	Jean-Emmanuel JACQUART (J)	2027
	Julien GUILLOT (J)	2028

Soit :

- 26 membres élus, dont 3 qui sont aussi membres de droit :

- Philippe WITT,
- François-Xavier DESERT,
- Chahrazad TOMA-VASTRA,

- 8 membres de droit (7 présidents-animateurs de collèges régionaux et la présidente)

- chargés de mission non élus

La liste complète des membres du CA est jointe en annexe.

ANNUAIRE :

À la fin de l'année 2024, le CNEAF était composé de 226 membres.

Pendant l'année 2024, il n'y a pas eu de transfert en région mais 26 nouveaux membres se sont inscrits :

NOUVEAUX MEMBRES 2024 :

CREA

ARA	CLEMENSON	Maxime
ARA	PONCEY	Fanny
ARA	VOISINE	Nathalie
EST	LEONETTI	Anne
HDF	AUGUSTO	Jean-Philippe
HDF	COUTURON	Jacques-Yves
HDF	CROXOO	Nicolas
HDF	DANCHIN	Guillaume
HDF	DHALLUIN-CROQU	Sylvie
HDF	DUFOUR	Guillaume
HDF	MULS	Olivier
IDF	DE COUDENHOVE	Paul
IDF	FLAMENT	Jean-Louis
IDF	KABOK	Alexandre
IDF	RALLET	Nathalie
OCC	ALBINET	Philippe
OCC	CHEVIGNARD	Arthur
OCC	FABRE	Clément
OCC	GERBAIL	Christophe
OCC	MARIAT	Gilles
OUEST	HYE-MEE KWON CREAC'H	Amélie
OUEST	LE LAY	Jean-Claude
OUEST	LEONE	Nicoletta
OUEST	NOE	Philippe
OUEST	PHILIPPON	Antoine
INDIV	MERCIER	Bertrand

(Christophe GERBAIL a démissionné le 17 janvier 2025 après être entré et avoir payé sa cotisation).

La présidente rappelle qu'il est important que les nouvelles candidatures qui arrivent dans les CREA, ainsi que les démissions, soient rapidement envoyées au CNEAF afin de faire le suivi des membres.

Il est rappelé par la Présidente que quand on démissionne d'un CREA, on démissionne du CNEAF, sauf en cas de transfert qui doit faire l'objet d'une demande spécifique au nouveau CREA.

Il y a eu 22 radiations ou démissions en 2024 :

RADIATIONS OU DEMISSIONS 2024 :

CREA

ARA	CHORON PELLICIEI	Véronique
ARA	DIEU	Isabelle
ARA	RUET	Daniel
EST	AXELROUD	Patrick
HDF	BONY	Michel
HDF	LEGROS	Philippe
HDF	SERVAIS	Dominique
IDF	BOCQUET	Jean-Francois
IDF	BRIATTE JALLET	Françoise
IDF	CVORIC	Alexandre
NA	SCELLES	Véronique
OCC	AMIGO	Didier
OCC	HERNANDEZ	Didier
OCC	SUTTER	Jacques
OUEST	DESNOS	Jean-Francois
OUEST	MENARD	Xavier
OUEST	TAILLANDIER	Michel
INDIV	DAMOUR	Thierry
INDIV	GERMOND	Daniel
INDIV	SCHIELLEIN	Philippe
INDIV	SIMONET	François

En début d'année 2025, il y a déjà eu des mouvements avec :

- 1 transfert (de Individuels à CREAARA)

ARA	PORTE	Jacques
-----	-------	---------

- 7 nouveaux membres :

IDF	AGASVARI	Eva
OUEST	BIGOT	Charline
OUEST	ROUVE	Jean
NA	DIGNEAUX	Bertrand
NA	GERBIER	Bruno
NA	LEMERCIER	Céline
NA	VAYSSIERE	Bernard

- 7 démissions :

ARA	DENIS	Jean-Philippe
ARA	GROSSET	Pascal
IDF	DE ROUVRAY	Jérôme
HDF	LIEN	Jean-Jacques
OCC	GERBAIL	Christophe
OCC	KHORSI	José
OCC	RIEU MOUNJE	Françoise

- 1 demande d'honorariat

HDF	CUIGNET	Marie-Françoise
-----	---------	-----------------

Afin que les CREAs puissent prendre contact avec les participants aux formations, il sera ajouté dans les conventions de formation l'autorisation d'être contacté par les président(e)s des CREA.

Il est rappelé des informations pratiques pour les tableaux des membres des CREAs : il est important de renseigner la colonne « *inscrit à une autre compagnie* » qui sera intitulée dans les prochains tableaux « *inscrit à une compagnie affiliée CNCEJ* », l'inscription à une compagnie pluridisciplinaire change le montant de la cotisation que le CNEAF reverse au CNCEJ chaque année (25 € pour les membres, 50 € pour les non-membres).

Pour faciliter la gestion des tableaux par la coordinatrice, il est demandé aux CREAs d'indiquer en rouge les membres sortants et en vert, les membres entrants et d'effectuer la mise à jour du statut des postulants (après vote de la modification en CREA).

Une réunion des présidents de région en associant les trésoriers sera organisée une fois par an pour la gestion des tableaux et des cotisations.

LA VIE DU CNEAF :

LES TABLES RONDES : présentation par Nicolas BUAL

La table ronde du 28 mars porte sur les règles de l'art.

Le thème de la table ronde suivante qui aura lieu le 20 juin sera la géotechnique et toutes les pathologies qui y sont liées que l'on peut rencontrer en expertise (fontis, canalisations percées, sols argileux etc...)

Cette table ronde aura lieu à Paris à la SFA, après les formations qui sont déjà organisées et le CA. La réalisation de tables rondes en régions est compliquée car il est difficile de faire venir en régions les intervenants qui interviennent gracieusement.

En novembre, le thème n'est pas encore défini (peut-être problématique du verre).

LES FORMATIONS 2025 : présentation par Pascal MEIGNEN

La formation CONSEIL 1 aura lieu en juin (9 inscriptions à ce jour).

Une formation ADMINISTRATIF 1 est prévue également, mais n'a pas encore recueilli suffisamment de demandes d'inscription, une relance sera effectuée.

Une communication sur les formations devrait être faite sur le site de l'ordre des architectes

Une formation CIVILE 1 est prévue fin novembre, si nécessaire elle pourra être dédoublée.

Le planning des formations est joint en annexe.

Concernant les formateurs, il y a deux postulants des Hauts de France qui sont prêts à intervenir en binôme.

Les formateurs actuels sont Alain ALEXANDRE (CIVIL 1), Michèle CHAZAL (ADMIN 1 et CIVILE 1), François-Xavier DESERT (ADMIN 1), Chahrazad TOMA-VAstra (CONSEIL) et Bernard VAYSSIERE (CONSEIL) qui réintègre le CNEAF.

S'il y a des collégiens qui souhaitent devenir formateurs, ils peuvent prendre contact avec Pascal MEIGNEIN. Il est rappelé que les formations et les supports appartiennent au CNEAF.

LE CONGRES 2025 : présentation par Claude LE BIGOT

Le congrès 2025 se déroulera le 3 octobre prochain dans le grand auditorium de la Bibliothèque Nationale de France et dans le grand foyer, sur le site de la bibliothèque François Mitterrand.

La convention est signée avec la Bibliothèque Nationale de France

Le congrès s'organisera selon 4 grands thèmes et 7 sous-thèmes, il y aura à minima une table ronde. Des transitions entre les conférences (qui dureront de 20 à 30 min) seront ménagées pour les exposants (temps prévu 5 min par exposant).

Il est prévu un modérateur qui n'est pas encore choisi à ce jour.

Il y a à ce jour 12 exposants avec conventions signées - l'espace ne permet pas d'en accueillir davantage - et 2 exposants non payants : les Editions du Moniteur et la Revue Experts.

En fin du congrès, est prévue la visite de la salle des Globes suivie de la soirée de clôture organisée dans un lieu parisien convivial non défini à ce jour.

Certains exposants intérieurs n'ont pas souhaité reconduire leur participation car ils estiment ne pas avoir eu assez de retours et pas assez de visites des congressistes sur leur stand lors du congrès.

Il est nécessaire que les congressistes visitent les stands et que le congrès soit organisé en conséquence.

LA MALETTE CONGRES ET LES CONGRES 2026-2027 : par Frédéric POKRYWKA

Frédéric POKRYWKA, chargé de mission congrès, s'interroge sur la suite donnée à la participation des exposants, il propose de mettre sur le site les logos et/ou des vidéos sur le site du CNEAF, cette proposition n'est pas validée, les experts devant garder leur indépendance.

Il est important de réfléchir sur le temps donné pour que les congressistes puissent aller voir les exposants.

Frédéric POKRYWKA travaille avec les présidents de région pour une mallette congrès qui permettra de répertorier les intervenants, les exposants et de mettre en forme une trame de calendrier + bilan financier qui puisse servir de congrès à congrès.

La diffusion des actes du congrès se fait toujours sur le site du collège. La captation vidéo était faite les années précédentes par un prestataire extérieur. À Paris le prestataire est obligatoirement celui de la BNF. Il y a toujours également des actes écrits qui sont imprimés et diffusés aux collégiens qui viennent au congrès suivant, ou lors des formations initiales.

Proposition congrès 2026 et 2027 :

En 2026, le congrès sera organisé par le CREA OUEST, le sujet sera dans la continuité du congrès 2025, sur le thème de la réversibilité et sur la façon de perpétuer les bâtiments existants.

En 2027, il est envisagé d'organiser le congrès avec les autres compagnies d'experts architectes, les discussions sont en cours, mais ont pris une tournure un peu moins favorable depuis quelques jours. Ce point sera évoqué ultérieurement.

LES ECHANGES INTER REGIONAUX :

Les présidents de région se sont réunis 4 fois en 2024 à l'occasion de CA, de l'assemblée générale ou en visioconférence.

Ces échanges ont été très intéressants au niveau des échanges horizontaux entre les CREAs mais également pour faire remonter des éléments des régions au CNEAF ou pour faire passer des informations du CNEAF aux CREAs.

LES RELATIONS CNEAF / CNCEJ

La Présidente participe régulièrement aux assemblées générales du CNCEJ puisque nous en sommes membre depuis l'année dernière.

Elle rappelle que les membres du CNEAF experts judiciaires doivent se conformer aux statuts et au règlement intérieur du CNCEJ qui ont été communiqués aux présidents de région.

Le CNCEJ demande que tous les membres du CNEAF, experts judiciaires, soient inscrits sur le site du CNCEJ comme étant membres du CNEAF.

Il a été demandé qu'il y ait un superviseur par région, ce seront les présidents de région qui seront superviseurs et qui vérifieront que les experts judiciaires sont inscrits comme membres du CNEAF.

La Présidente informe les collégiens des différentes commissions du CNCEJ :

- une commission informatique et dématérialisation qui travaille sur Manhattan version 2 et sur l'évolution de d'Opalexe et de SelExpert.
- une commission Europe qui travaille sur l'uniformisation de la nomenclature des experts judiciaires en Europe et sur un cahier des charges des bonnes pratiques de l'expert judiciaire au niveau de l'Europe

Le CNCEJ a rédigé un livret du saptateur qui est téléchargeable sur leur site et a effectué la mise à jour du VADEMECUM de l'expert de justice qui est aussi téléchargeable sur le site.

On peut y retrouver également 35 modules de formations dont les fiches sont à la disposition des présidents des compagnies.

Chaque année un colloque est organisé par le CNCEJ et le Conseil national des Barreaux qui est ouvert aux experts judiciaires.

Le CNEAF, en tant que membre du CNCEJ a aussi la possibilité de communiquer sur ses événements principaux sur leur site.

Par manque de temps, les derniers points de l'ordre du jour concernant la vie du CNEAF n'ont pas été évoqués.

QUESTIONS DIVERSES

Il n'a pas été communiqué de questions avant l'assemblée générale.

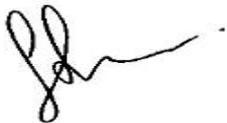
CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

A 12h15, le temps imparti étant épuisé, la Présidente Huguette VERNAY remercie les participants et clôture l'AGO.

Le 18/05/2025,

La secrétaire générale,
Sophie SOULIER-DEBAVELAERE,

Le trésorier,
Francis LONGUEPEE



La Présidente,
Huguette VERNAY



PJ : ANNEXES : 9 pages

- **1. RAPPORT FINANCIER** : 3 pages,
- **2. RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION** : 1 page + **TABLEAU MEMBRES DU CA 2025** 2 pages,
- **3. LISTE MEMBRES BUREAU et chargés de missions** : 2 pages
- **4. CONGRES 2025** - flyer de présentation : 1 page

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE : Rapport Financier

Note du trésorier sur le COMPTE DE RÉSULTAT 2024 :

Concerne la résolution (rapport moral et de gestion de l'association)

En préambule

L'exercice social **2024** a été clos le 31/12/24 (durée 12 mois), comme le précédent exercice 2023

BILAN 2024

Point sur le compte de résultat

Produits	236 591,68 €
Charges	228 831,71 €
Résultat net	7 759,97 €

Point sur le compte congrès

Participants + Exposants	69 235,00 €
Charges	61 664,00 €
Résultat net	7 571,00€

Point sur le compte des formations

Participants	60 590,00 €
Charges	37 777,00 €
Résultat net	28 813,00 €

Pour mémoire, nous avons les comptes de l'association au CIC (Paris Bac) à PARIS, lesquels sont :

- Compte courant de l'association (601)
- Compte Livret Association (602) est un compte pour aide régions et imprévus
- Compte Livret A Sup (605)
- Compte congrès (606). C'est un compte qui ne sert que pour les congrès.

Trésorerie

Situation financière au 31/12/2024

Compte	R.I.B.	Solde	Dev
COMPTE COURANT ASSOCIATION C N E A F	30066 10041 00010607601	- 819,92	EUR
LIVRET OBNL TRIPLEX C N E A F	30066 10041 00010607602	119 809,41	EUR
LIVRET A SUP ASSOCIATION C N E A F	30066 10041 00010607605	74 608,24	EUR
COMPTE COURANT ASSOCIATION CONGRES	30066 10041 00010607606	28 562,43	EUR

Soit un solde positif en banque de 222 160,16€ au 31/12/2024

Évènements significatifs de l'exercice

- * Congrès à LILLE
- * Maintien de la gratuité des TRNTJ pour les collégiens à jour de leur cotisation.
- * Développement des formations en choix et nombre

Principes, règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés par notre expert-comptable : La Fiduciaire de la Brie,
Parc Faraday, 1 avenue Christian Doppler, 77700 SERRIS– Correspondant M. VAN MOORLEGHEM Cyril.

	2025 (prév.)	2024	2023
PRODUITS			
Cotisations des collégiens	47 000,00 €	46 498,00 €	41 260,00 €
Participation TRNTJ	2 500,00 €	2 320,00 €	4 080,00 €
Inscription formations	76 000,00 €	75 590,00 €	52 050,00 €
Inscription Congrès et exposants	74 000,00 €	69 235,00 €	46 309,00 €
Subventions CNOA, MAF	16 000,00 €	24 000,00 €	23 500,00 €
Reprises sur amortissement et transfert de charges	14 000,00 €	14 024,21 €	4 343,00 €
Produits financiers	5 000,00 €	4 924,47 €	
Divers	950,00 €		7 735,00 €
TOTAL PRODUIT	235 450,00 €	236 591,68 €	179 277,00 €

CHARGES			
Charges bureau, assurances, location	27 000,00 €	23 802,52 €	29 551,00 €
Services extérieurs (honoraires)	12 000,00 €	12 311,42 €	3 918,00 €
Voyages et déplacements	2 000,00 €	2 063,83 €	
Déplacement, hébergement, réception	12 000,00 €	10 915,61 €	
Salaires et Charges salariales	82 000,00 €	75 835,09 €	76 834,00 €
Charges formations	27 000,00 €	26 394,90 €	31 432,00 €
Charges congrès	60 000,00 €	60 992,73 €	60 317,00 €
Charges TRNTJ	5 000,00 €	6 272,31 €	
Dotation aux amortissements	1 200,00 €	1 192,32 €	
Charges Exceptionnelles sur opération de gestion	- €	8 000,00 €	
Divers	1 000,00 €	1 050,98 €	
TOTAL CHARGES	229 200,00 €	228 831,71 €	202 052,00 €

RÉSULTAT	6 250,00 €	7 759,97 €	-22 775,00 €
-----------------	------------	------------	---------------------

Au 31/12/2024, le CNEAF compte 226 collégiens.

Concerne la 3ème résolution (approbation des comptes- bilan simplifié

*Le résultat net de l'exercice 2024 est de 7 759,97 € (le prévisionnel de 2024 était de 9 059 €)

Le congrès, et surtout les formations permettent d'équilibrer les comptes

- P1 6 collégiens de plus qu'en 2023 (226 collégiens au 31/12/24).
- P2 Les extérieurs au CNEAF ont apporté 2 320,00 € pour un prévisionnel de 4 500,00 €. Les TRNTJ attirent peu de personnes extérieures au CNEAF.
- P3 Les recettes formation dépassent d'environ 32.000,00 € les prévisions et les charges de formation dépassent environ de 5.000,00 €

Le montant des inscriptions aux formations est de 75 650,00 €
(il convient de rester sous le plafond des 76 676,00 €)

Par rapport à 2023 nous avons une forte augmentation. Nous sommes à la limite.

Concerne la 4ème résolution : Proposition du montant de la cotisation pour 2025

COTISATION PROPOSÉE

*Cotisations normales

CNEAF, membre actif **245,00 €**

*Cotisations réduites

Membre honoraire **22,00 €**

Stagiaire ayant suivi la formation à l'expertise du CNEAF **145,00 €**

Postulant **200,00€**

Concerne la 6ème résolution : Affectation du bénéfice de l'exercice 2024

Le Bénéfice est affecté au fond de réserve

Concerne la 7ème résolution : Approbation du budget prévisionnel pour l'année 2025

Voir page précédente

Le Trésorier

Francis LONGUÉPÉE

LISTE OFFICIELLE DES RÉSULTATS

Renouvellement du conseil d'administration du CNEAF - 2025

Candidat	Région	Nbre de voix
MILEA Cristiana	Île-de-France	100
SAVARINO Denis	Hauts-de-France	100
HACCART Jean-Louis	Hauts de France	99
GUILLOT Julien	Pays-de-la-Loire	97
DENISARD Frédéric	Hauts de France	96
DESERT François-Xavier	Nouvelle-Aquitaine	96
TANKE-GUIMEJA Lin	Hauts de France	96
FABRE Pascal	Individuel	88
Aucun candidat ne me convient		1
Pas pris part au scrutin		102

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNEAF

(au 28/03/2025)

1 – PRÉSIDENT & VICE-PRÉSIDENTS

Présidente : Huguette VERNAY

Vice-président – Président de la section des experts judiciaires : Philippe WITT

Vice-président – Président de la section des experts conseils : Jean-Louis d'ESPARBES

2 – VICE-PRÉSIDENTS ADJOINTS

Premier Vice-Président : François-Xavier DÉSSERT

Deuxième Vice-Président : Philippe RIVOIRARD

Troisième Vice-Présidente : Chahrazad TOMA-VA STRA

Vice-Président adjoint en charge de la formation : Pascal MEIGNEN

3 – SECRÉTAIRE – TRÉSORIER & ADJOINTS

Secrétaire Générale : Sophie SOULIER-DEBAVELAERE

Secrétaire adjointe : Céline PERRET-ACKNIN

Trésorier : Francis LONGUÉPÉE

Trésorier adjoint : Nicolas BUAL

4 – PRÉSIDENTS ANIMATEURS DE RÉGION

Auvergne-Rhône-Alpes : Michèle CHAZAL

Est : Frédéric POKRYWKA

Hauts-de-France : Éric GUILLOT

Ile-de-France : Claude LE BIGOT

Occitanie : Hervé RODRIGUEZ

Nouvelle-Aquitaine : Céline PETREAU

Ouest : Pascal MEIGNEN

5 – CHARGÉS DE MISSION

(Membre du CNEAF à qui a été attribuée une fonction particulière au sein du CA)

Relations avec le CNCEJ, délégué auprès du Vice-Président section judiciaire : Michel JEMMING

Animation des TRNTJ : Nicolas BUAL et Yann CHERRIER

Statuts & Règlement intérieur : Jean-Marc DHOUILLY

Congrès : Frédéric POKRYWKA

Relations entre les Collèges Régionaux : Michèle CHAZAL

Relations avec l'AQC : Jean-Louis d'ESPARBES

Communication & Site internet : Hervé RODRIGUEZ

Relations avec la Revue Experts : Chahrazad TOMA-VASTRA

Relations avec le CEJIB et la Cour de cassation : Alain ALEXANDRE

6 – MEMBRES ÉLUS

		Renouvelable en
Auvergne-Rhône-Alpes :	Marie-Pierre BAUCHET-IZOARD	2026
	Véronique DROIN	2026
	Céline MANGIONE	2026
Est :	Claude BUCHER	2026
	Gérard COULOMBEL	2026
Hauts-de-France :	Frédéric DENISART	2028
	Jean-Louis HACCART	2028
	Denis SAVARINO	2028
	Lin TANKE-GUIMEJA	2028
Ile-de-France :	Cristiana MILÉA	2028
Occitanie :	Philippe COMBES	2027
Nouvelle-Aquitaine :	Franck KAFTAN	2027
Ouest :	Julien GUILLOT	2028
	Jean-Emmanuel JAQUARD	2027
	Antoine MARTIN-RIVIÈRE	2026
	Fabienne URVOAS	2026
Individuels :	Pascal FABRE	2028

Composition du bureau du CNEAF au 28 /03/2025

PRESIDENTE

Huguette VERNAY

1311, route de la Côte – 38320 HERBEYS. ☎ : 06 25 01 88 66

Courriel : h.vernay-architecte@huvea.fr

VICE-PRESIDENT : PRESIDENT SECTION EXPERTS JUDICIAIRES

Philippe WITT, Président d'honneur

24, rue Pharaon – 31000 TOULOUSE. ☎ : 05 61 14 12 50

Courriel : witt.philippe@orange.fr

VICE-PRESIDENT : PRESIDENT SECTION EXPERTS CONSEILS

Jean-Louis D'ESPARBES

77 Chemin Rivalsupervic – 31400 TOULOUSE. ☎ : 07 88 85 13 40

Courriel : studio.77@orange.fr

VICE-PRESIDENTS ADJOINTS

1^{er} Vice-Président : François-Xavier DÉSSERT

1, ter rue du Tourniquet – 86000 POITIERS. ☎ : 06 80 25 09 56

Courriel : fxdesert@artechna.com

2^{ème} Vice-Président : Philippe RIVOIRARD

2, Rue Faidherbe – 75011 PARIS. ☎ : 01 43 71 53 99

Courriel : ph.rivoirard@wanadoo.fr

3^{ème} Vice-Présidente : Chahrazad TOMA-VASTRA

11 bis Avenue de Gargan - 93600 AULNAY SOUS BOIS. ☎ : 06 24 94 19 46

Courriel : agence@toma-vastra.archi

VICE-PRESIDENT ADJOINT EN CHARGE DE LA FORMATION

Pascal MEIGNEN

21-23, rue Barbara – 44300 NANTES. ☎ : 06 85 42 51 75

Courriel : pascalmeignen.architecte@gmail.com

SECRETAIRE GENERALE

Sophie SOULIER-DEBAVELAERE

99, Rue Molinel – 59000 LILLE. ☎ : 03 20 89 21 22

Courriel : sosoulier.archi@gmail.com

SECRETAIRE ADJOINTE

Céline PERRET-ACKNIN

37, rue Marcel Bontemps – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. ☎ : 06 07 58 06

85 Courriel : celineacknin@gmail.com

TRESORIER

Francis LONGUEPEE

22 rue du Temple – 75004 PARIS. ☎ : 01 42 77 18 25

Courriel : francis.longuepee@wanadoo.fr

TRESORIER ADJOINT

Nicolas BUAL

13 rue Molitor – 75016 PARIS. ☎ : 06 13 82 76 60

Courriel : n.bual@yahoo.fr

CHARGES DE MISSION

Pour mémoire, suivant Règlement Intérieur :

Les chargés de mission peuvent être convoqués, en tant que de besoin, et dans le cadre de leur fonction aux réunions de Conseil ou de Bureau. Dans ces réunions, ils ont une voix consultative, sauf s'ils sont membres actifs, auquel cas ils ont voix délibérative.

Chargé de mission pour les relations avec le CNCEJ

Délégué auprès du Vice-Président section judiciaire

Michel JEMMING, Président d'honneur

8 avenue du Général De Gaulle – 67000 STRASBOURG ☎ : 06 86 08 90 64

Courriel : expert.architecte@jemming.fr

Chargé de mission Statuts et RI

Jean-Marc DHOUILLY

72 rue Mirabeau – 59000 LILLE ☎ : 07 86 01 85 51

Courriel : jean-marc.dhouilly@wanadoo.fr

Chargée de mission des relations entre les Collèges Régionaux

Michèle CHAZAL-BERNHART

23 chemin de la Pomme – 69160 TASSIN ☎ : 06 87 13 06 91

Courriel : mchazal@architecte69.com

Chargé de mission Congrès

Frédéric POKRYWKA

28 boulevard de la Marne – 67000 STRASBOURG ☎ : 06 80 48 89 05

Courriel : f.pokrywka@orange.fr

Chargée de mission animation des TRNTJ

Nicolas BUAL

13 rue Molitor – 75016 PARIS ☎ : 06 13 82 76 60

Courriel : n.bual@yahoo.fr

Yann CHERRIER

2 bis rue Jean Pernin – 93400 SAINT-OUEN ☎ : 06 60 61 23 85

Courriel : ateliercherrier@me.com

Chargé de mission avec le CEJIB et la Cour de Cassation

Alain ALEXANDRE

37, rue Jean Jaurès – 92270 BOIS COLOMBRES ☎ : 01 47 69 15 22

Courriel : alexandre.archi@orange.fr

Chargé de mission relations avec l'AQC

Jean-Louis D'ESPARBES

77 chemin Rivalsupervic – 31400 TOULOUSE ☎ : 07 88 85 13 40

Courriel : studio.77@orange.fr

Chargé de mission relations avec la revue EXPERTS

Chahrazad TOMA-VASTRA

11 bis avenue de Gargan – 93600 AULNAY SOUS BOIS ☎ : 06 24 94 19 46

Courriel : agence@toma-vastra.archi

Chargé de mission site internet

Hervé RODRIGUEZ

10 rue André Mercadier – 31000 TOULOUSE ☎ : 05 61 62 42 23

Courriel : hervet.rodriquez@gmail.com

Présidents d'honneur

Henri Louis ROUCH, 2002-2005

Jacques DELMOTTE, 2005-2012

Michel JEMMING, 2012-2018

Philippe WITT, 2018-2024

Siège du CNEAF c/ Société Française des Architectes – 247 rue Saint Jacques – 75005 PARIS

☎ : 07 86 91 02 20 - Courriel : cneaf.experts@gmail.com – **Site internet** www.cneaf.fr



High Line à New York

conception : J. Comer Field Operations, D. S. O'Neil - Photo : P. Oudolf - Photo : I. Baan et T. Schenek

La réversibilité des bâtiments

Une stratégie d'avenir

« CONSERVER, C'EST TRANSFORMER », cet oxymore attribué à Carlo Scarpa (architecte italien 1906-1978), met en avant, plus que jamais, le patrimoine moderne face à son obsolescence environnementale et énergétique.

Devant l'ampleur et la fréquence des catastrophes enregistrées ces derniers temps, force est de constater que les activités humaines se situent au centre de la réflexion collective qui doit être engagée.

Au regard des enjeux environnementaux, notre société doit adopter une vision prospective de son territoire, une nouvelle façon de concevoir et de planifier.

Au-delà des opérations de démolition, de construction, de réhabilitation, l'enjeu se situe maintenant dans un processus de transformation.

A ce titre, de plus en plus de programmes immobiliers envisagent la réversibilité des bâtiments.

Que faut-il entendre par «réversibilité» ?

Aborder le thème de la réversibilité renvoie à la capacité programmée d'un ouvrage à changer facilement de destination en minimisant par anticipation, dès la conception, l'ampleur et le coût des adaptations.

Le village olympique et paralympique des JO de Paris 2024 en est l'exemple emblématique, devenant à terme, un écoquartier accueillant 6000 logements et 6000 emplois avec des écoles, un gymnase et des commerces.

Cependant, au-delà de ce terme prometteur qu'elle représente, la réversibilité n'apporte-t-elle pas certaines contraintes nouvelles et comment intégrer ces nouvelles façons de concevoir et construire dans le cadre juridico-assurantiel ?

L'immeuble, susceptible de changer d'usage tout au long de son cycle de vie, devra s'adapter aux différentes normes et réglementations et répondre à des exigences constructives élevées de manière à éviter toute pathologie ultérieure.

PARIS

Bibliothèque Nationale de France

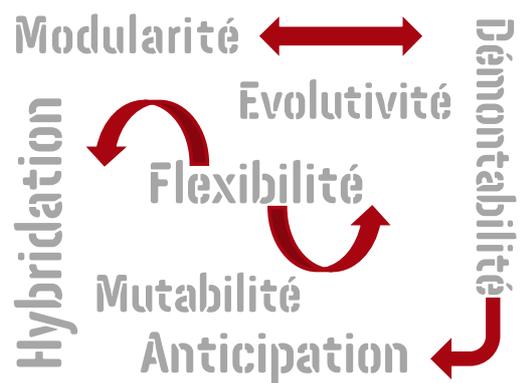
site François Mitterrand

Le congrès abordera et développera cette notion de réversibilité sous ses aspects multiples notamment :

- . les grands enjeux de la réversibilité ;
- . La réversibilité, sous quelles conditions ?
- . les contraintes techniques et réglementaires ;
- . les cadres juridiques et assurantiels.

La liste des intervenants n'est pas encore définitive mais comme chaque année, nous rassemblerons des spécialistes concernés par ce thème, architectes, experts, maîtres d'ouvrage, ingénieurs, entreprises, magistrats, avocats.

Nous recevrons, entre autres, des représentants de l'Agence Qualité Construction (AQC) ainsi que de la Mutuelle des Architectes Français (MAF).



La soirée de clôture, pour tous, ainsi qu'un programme de visites et d'activités pour les accompagnants, sur la journée, sont en cours d'élaboration.